



Bureau Confédéral, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris
<http://www.cnt-f.org> – contact@cnt-f.org

Communiqué du 09 février 2017

SALARIÉ.ES DANS LES TPE : Défendons nos droits par le syndicalisme d'action directe

Les résultats des élections TPE/TPA sont tombés, sans surprise quant au faible taux de participation (un peu plus de 7%). En effet, suite au recours honteux déposé par la CGT pour empêcher la présentation à cette élection de deux organisations syndicales **s'inscrivant dans la lutte des classes, et que nous avons déjà soutenues**, le LAB (pays Basque) et le STC (Corse), le ministère du travail a saisi cette occasion pour déplacer le scrutin unilatéralement et sans concertation pendant la période de congés. **Nous dénonçons aussi le fait que de nombreu.euses salarié.es n'ont pas reçu le matériel concernant les élections, n'ont pas été informé.es du scrutin.**

Nous voyons bien, avec la loi El Khomri, avec les ratés de cette élection, que l'objectif du gouvernement **est de museler l'expression syndicale, c'est à dire l'expression des travailleur.euses eux et elles-mêmes.**

Néanmoins, nous nous réjouissons malgré ces circonstances, que 2,31% des votant.es aient choisi la CNT, **c'est à dire un syndicalisme de lutte de classe, révolutionnaire.**

Ce droit à la parole, à la revendication, ne doit pas se cantonner uniquement à ces élections. Il est nécessaire, si nous souhaitons créer un réel rapport de force, **de s'engager syndicalement, dans une organisation permettant de défendre les intérêts moraux et économique des travailleur.euses à travers un syndicalisme révolutionnaire et autoges-**

tionnaire, où l'on s'organise à la base, dans les usines et les entreprises. C'est un combat quotidien, qui demande une implication de chacun et chacune, à son échelle.

Si nous, la CNT, ne nous faisons pas d'illusion sur le paritarisme –véritable poison du syndicalisme révolutionnaire – nous pouvons en revanche, face à l'isolement et la force du patronat, en particulier dans les TPE, permettre aux travailleur.euses de reprendre en main leurs destins de façon collective et solidaire.

À la CNT, il n'y a pas de permanent.es syndicaux.ales, les camarades sont des travailleur.euses qui militent sur leur temps de travail quand ils et elles sont élu.es ou en dehors, après leur journée de travail.

À la CNT, personne ne prendra de décision à votre place. **C'est collectivement, souvent à plusieurs dont vous, que se construira la possibilité d'améliorer votre quotidien au bureau, à l'atelier ou au magasin.** Venir au syndicat CNT, c'est se défendre et défendre la cause des salarié.es.

**CONTRE L'OPPRESSION PATRONALE, CONTRE LES LOIS ANTISOCIALES
DES GOUVERNEMENTS SUCCESSIFS, ORGANISONS-NOUS !**

LA CNT